ANNEE DE L'ENFANCE - ANNEE DES MESURES CONCRETES ?

Toutes les localités du pays ou presque hébergent des travailleurs immigrés et leur famille.

Les enfants immigrés sont présents dans nos écoles primaires et ce en nombre croissant. Mais ces mêmes enfants se font très rares dans les écoles postprimaires. Les associations pour enfants et jeunes gens ne sont que rarement fréquentés par de jeunes immigrés.

L'année internationale de l'enfant nous donne une occasion d'analyser brièvement le pourquoi de cette situation.

En 1976/77 il y avait à l'école primaire 28,9% d'élèves étrangers
en 7e commune 21,08%
à l'enseignement technique et profession. 20,53%
à l'enseignement moyen 13,25%
à l'enseignement secondaire 7,59%

Notre bilinguisme voir trilinguisme ne permet pas aux élèves immigrés de suivre un enseignement postprimaire adapté à la situation linguistique des Luxembourgeois. Il y faut aménager des filières spéciales (par exemple possibilité de faire des études en langue française). Ne pas le faire revient à les exclure et à les empêcher d'acquérir une quelconque qualification.

Les quelques mesures ponctuelles ne sauraient cacher l'indifférence des responsables. Les parents d'élèves immigrés ne peuvent exercer de pression (électorale) sur eux.

L'année internationale de l'enfant saura-t-elle remédier à cet état de choses?

Le problème crucial qui se pose aux enfants immigrés est celui de l'apprentissage de leur langue maternelle. Celle-ci est le lien entre enfants et parents, avec le pays d'origine et son milieu culturel. Elle est indispensable lors d'un éventuel retour aux pays. N'oublions pas que tous les immigrés sont partis avec l'espoir de retourner. Ce projet certes se modifie au fils des ans. Mais des nécessités de conjoncture